

# AVIS AU PUBLIC CONCERNANT LES ENQUETES DE GESTION DE L'EAU

## AFFICHAGE FINAL

Date d'affichage : 09/01/2025

Date d'enlèvement : 18/02/2025

Numéro	Pour le compte de	Description de la demande	Situation de l'objet
<b>EAU-AUT-24-0630</b>	<b>Soka S.C. (Fam.Kail)</b>	<b>GESTION DES EAUX DANS LE CADRE D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION DE BIOGAZ (TRAITEMENT BIOLOGIQUE)</b>	<b>15 RUE DE SCHIFFLANGE  BERGEM</b>

Les dossiers de la demande peuvent être consultés sur rendez-vous. (Service Sécurité / Tél.: 55 05 74 - 517)

Pour le collège des Bourgmestre et Échevins,

la secrétaire communale,

  
Nadine BRACONNIER



le bourgmestre,

  
Jeannot FÜRPASS



Mondercange, le 18/02/2025

Dossier **EAU-AUT-24-0630**

suivi par : Paula VENTURA

## CERTIFICAT DE PUBLICATION - AFFICHAGE FINAL

Objet : **Gestion des eaux dans le cadre d'une installation de production de biogaz (Traitement biologique)**

Requérant : **Agro-Projekt SA**

pour le compte de : **Soka S.C. (Fam.Kail)**

Adresse - rue et N° : **RUE DE SCHIFFLANGE 15**

- Localité : **L-3316 BERGEM**

Commune : **MONDERCANGE**

Réf. Dossier - EAU : **EAU-AUT-24-0630**

Date - d'affichage : **09/01/2025**

- d'enlèvement : **18/02/2025**

Par la présente le collège des Bourgmestre et Échevins de la commune de Mondercange certifie, conformément à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, que la demande d'autorisation a fait l'objet d'une décision ministérielle en date du 03/01/2025 de Madame la Ministre de l'Environnement, et dont détails ci-dessus, a été affiché et publié dans toutes les sections de la Commune de Mondercange pour une durée de 40 jours, à savoir du 09/01/2025 au 18/02/2025 inclusivement.

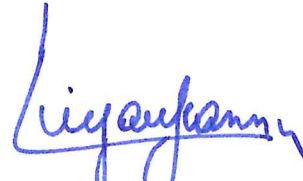
Le dossier de la décision et les plans y afférents sont déposés au service sécurité et peuvent être consultés sur RV (tél : 550574-517).

Pour le collège des Bourgmestre et Échevins,  
la secrétaire communale,

  
**Nadine BRACONNIER**



le bourgmestre,

  
**Jeannot FÜRPASS**